

Être bénévole pour l'Association culturelle de l'été, c'est participer à l'élaboration d'un ou deux festivals essentiels pour le territoire nantais sur la saison estivale, **Aux heures d'été** et **Les Rendez-vous de l'Erdre**.

Les bénévoles s'impliquent dans différents aspects de la mise en œuvre d'un festival (aide technique, médiation culturelle, accueil artistique, accueil du public etc.). Ils représentent le festival et l'Association culturelle de l'été lors du contact avec le public sur les événements. En tant que bénévole, vous faites partie intégrante de l'équipe du festival sur lequel vous êtes missionné.

L'ASSOCIATION CULTURELLE DE L'ÉTÉ S'ENGAGE À :

- vous informer sur les objectifs et les activités des festivals
- vous intégrer dans l'organisation de l'Association culturelle de l'été
- vous confier des missions, selon vos compétences, vos motivations et vos disponibilités
- écouter d'éventuelles difficultés rencontrées et essayer d'y remédier autant que possible
- prendre en charge, si besoin, vos repas en fonction de vos créneaux de bénévolat, et vous mettre à disposition de quoi vous désaltérer
- vous offrir un tee-shirt aux couleurs du festival **Aux Heures d'été** ou **Les Rendez-vous de l'Erdre**
- proposer un temps de remerciement convivial à la fin de l'été pour tous
- être de bonne humeur et vous remercier pour votre soutien et engagement!

EN TANT QUE BÉNÉVOLE, VOUS VOUS ENGAGEZ À :

- respecter l'organisation et le fonctionnement proposé par l'Association culturelle de l'été
- assurer de façon efficace votre mission et respecter les horaires préalablement validés
- prévenir suffisamment tôt en cas d'empêchement le-la chargée de bénévolat ou son-sa responsable sur site pour trouver une alternative
- exercer votre activité dans le respect des convictions et opinions de chacun-e et ne pas profiter de la mission pour des intérêts personnels
- vivre la mission confiée en équipe et à collaborer dans la bienveillance avec les autres acteurs et actrices : salarié-es, autres bénévoles et prestataires
- venir en tout état de sobriété lors de vos créneaux de bénévolat afin d'assurer vos missions
- en cas de problème, ne pas prendre d'initiative et consulter au plus vite un-re responsable de l'association
- profiter des rencontres tant humaines qu'artistiques et vivre votre participation bénévole avec bonne humeur et en toute convivialité
- respecter dans le cadre du contexte sanitaire actuel les règles de prévention et de protection de toutes et tous face au COVID

En cas de manquement à ces engagements et non-respect envers autrui, l'association se réserve le droit d'interrompre la collaboration avec le ou la bénévole.